



SERVICE PUBLIC FEDERAL

ECONOMIE, P.M.E., CLASSES MOYENNES & ENERGIE

CERTIFICAT RELATIF AUX CONNAISSANCES DE GESTION DE BASE

Les soussignés, membres du jury central visé à l'article 10, § 1^{er} de l'arrêté royal du 21 octobre 1998 portant exécution du chapitre I du titre II de la loi-programme du 10 février 1998 pour la promotion de l'entreprise indépendante, déclarent que

Certificat obtenu auprès du Jury Central

LACROIX Véronique

née le 20 juin 1971

a satisfait aux exigences du programme de connaissances de gestion de base prévu à l'article 6 de l'arrêté royal susmentionné.

Bruxelles, le 14 novembre 2002.

Claudine Lebon
Secrétaire a.i.

Le titulaire



Les Membres

Au nom du Ministre

Edwin Wolfs
Conseiller